

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2023

Le président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2023 :

Madame LOUFRANI-FEDIDA Sabrina, professeure d'université 1ère classe, présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur BRANDINELLI Régis, ingénieur de recherche 2ème classe, vice-président, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur NICOLAS Jean-Baptiste, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur POIRIER Frederic, attaché d'administration de l'état hors classe, expert, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aude, Carcassonne.

Madame DAUMAS Genevieve, ingénieure de recherche classe normale, Conservatoire national des arts et métiers de Paris, Paris.

Monsieur CREMOUX Pascal, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame NAVARRO Anne, ingénieure de recherche 2ème classe, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

La responsable du pôle Administration du personnel

Fait à Nice, le 11/09/2023


Myriam Cael